

APERÇU.

COMPOSANTS COUVERTS⁴

| | Platine | Or | Groupe motopropulseur |
|---|---------|----|-----------------------|
| Moteur | ● | ● | ◐ |
| Turbocompresseur / surcompresseur | ● | ● | ● |
| Boîte de vitesses | ● | ● | ◐ |
| Boîtier de transfert | ● | ● | ◐ |
| Essieu moteur | ● | ● | ● |
| Composants d'un véhicule électrique/hybride | ● | ● | ● |
| Direction | ● | ● | ● |
| Freins | ● | ● | ● |
| Composants électriques (de base) | ● | ● | ● |
| Climatisation | ● | ● | ● |
| Alimentation de carburant | ● | ● | ● |
| Suspension avant et arrière | ● | ● | ● |
| Refroidissement | ● | ● | ● |
| Amortisseurs, jambes, supports | ● | ● | ● |
| Dispositifs de retenue supplémentaires | ● | ● | ● |
| Composants du système antipollution | ◐ | ● | ● |
| Tous les composants du véhicule³ <small>(sauf ceux figurant sur la liste d'exclusions)</small> | ● | ● | ● |
| Avantages supplémentaires. | | | |
| Assistance routière 24 heures sur 24 | ● | ● | ● |
| Mises à jour logicielles ⁴ | ● | ● | ● |

● Compris dans votre Programme⁴

◐ Couverture moins étendue qu'avec le Programme Or⁴

Pour connaître tous les détails sur le programme de protection, communiquez avec votre détaillant MINI agréé ou communiquez avec nous à l'adresse www.MINIfinance.ca ou composez le 1 866 378-6464.

1 Les frais pour tout élément physique requis ou fournis au cours d'un appel de service de dépannage, comprenant, mais ne s'y limitant pas, le carburant et le remplacement de clé sont la responsabilité du client.

2 Le remorquage, en cas de panne mécanique, couvre jusqu'à 100 kilomètres par événement, jusqu'au détaillant MINI ou au centre de service le plus près.

3 Les pièces de rechange sont des composants autorisés par MINI.

4 Consultez votre contrat pour obtenir de plus amples renseignements sur le programme d'entretien, notamment à propos de ses limites et de ses exclusions.

5 Toute durée, pour un véhicule neuf, entre en vigueur à la date de mise en service du véhicule et le compteur kilométrique doit être à 0 kilomètre. Toute durée, pour un véhicule n'étant plus couvert par la garantie du fabricant, entre en vigueur à la date de signature du contrat et à la lecture du compteur kilométrique du véhicule au moment de l'achat du contrat. Certaines durées peuvent ne pas être disponibles pour tous les véhicules ou pour tous les programmes.

La PBM de MINI, qui est facultative, n'est pas une assurance. Toute transaction liée à la PBM de MINI est régie uniquement par les modalités du contrat (« Contrat ») de PBM de MINI. Le présent document fournit des renseignements généraux sur la PBM de MINI et ne devrait donc pas constituer la source unique lors de l'achat des services. Consultez votre Contrat pour obtenir de plus amples renseignements sur les modalités et les détails propres au programme d'entretien, incluant ses limites et ses exclusions. Les services peuvent varier selon les provinces. Tous les modèles de véhicule ne sont pas nécessairement admissibles au contrat de service. Veuillez communiquer avec le détaillant MINI de votre région pour plus de détails.

Voici les coordonnées du débiteur/fournisseur du Contrat : MINI Canada inc., 50 Ultimate Drive, Richmond Hill, (Ontario) L4S 0C8, 1 844 611-6490. Voici les coordonnées de l'Administrateur du Contrat : Le Groupe financier LGM, 1021, rue West Hastings, bureau 400, Vancouver (Colombie-Britannique) V6E 0C3.

©2024 MINI Canada inc. « MINI », le logo MINI, les désignations des modèles MINI et tous les autres symboles ainsi que toutes les autres marques et images concernant MINI sont la propriété exclusive ou sont des marques déposées de MINI AG, utilisées sous licence.

MINI-MBP-B2C-0124-R1F



SERVICES FINANCIERS MINI



POINTS SAILLANTS DU PROGRAMME.

Prenez en considération les raisons suivantes de vous procurer la PBM de MINI dès aujourd'hui :

- Frais des réparations futures garantis au prix d'aujourd'hui.
- Pièces de qualité et autorisées par MINI pour votre véhicule.
- Réparations effectuées par des techniciens accrédités par MINI.
- Couverture partout au Canada et aux États-Unis continentaux.
- Remboursement intégral dans les 30 jours suivant l'achat.
- Avantages supplémentaires intéressants comprenant la Location de véhicule (40 \$ par jour, jusqu'à concurrence de cinq jours) et l'Assistance routière 24 heures sur 24 qui entrent en vigueur au moment de l'achat^{1,2}.
- Entièrement transférable au prochain propriétaire privé⁴.
- Maximise la valeur de revente du véhicule.

Pour connaître tous les détails sur le programme de protection, communiquez avec votre détaillant MINI agréé ou communiquez avec nous à l'adresse www.MINIfinance.ca ou composez le 1 866 378-6464.



MINIMISEZ LES COÛTS DE RÉPARATION.

La Protection contre les bris mécaniques (PBM) de MINI vous protège contre les frais inattendus, une fois la garantie d'origine du fabricant expirée, grâce à des options de programme d'entretien qui couvrent les réparations ainsi que les pièces et la main-d'œuvre.

La PBM de MINI s'assure que seuls des pièces authentiques et un service autorisé par MINI seront fournis pour votre véhicule. Le service est accessible chez tous les détaillants MINI agréés et les centres de service à l'échelle du Canada.

Choisissez la couverture qui convient le mieux à vos besoins, notamment jusqu'à 7 ans et 200 000 km pour un véhicule neuf ou 4 ans et 80 000 km pour un véhicule d'occasion⁵.

NIVEAUX DE COUVERTURE⁴.

PLATINE

Une protection ultime qui procure une tranquillité d'esprit totale. Tous les composants du véhicule sont couverts, à l'exception des pièces figurant sur la liste des exclusions.

OR

Une couverture complète du groupe motopropulseur et de plusieurs autres composants principaux du véhicule qui coûtent cher à faire réparer.

GROUPE MOTOPROPULSEUR

Couverture des composants principaux du groupe motopropulseur de votre véhicule MINI.

Certaines exclusions s'appliquent : les bris mécaniques couverts par la garantie du fabricant ou les dommages causés par un accident, une collision, un acte de vandalisme, des conditions climatiques, un entretien insuffisant ou des conditions préexistantes⁴.

AVANTAGES SUPPLÉMENTAIRES.

En plus d'offrir une couverture exceptionnelle qui protège votre véhicule, la PBM de MINI fournit aussi plusieurs avantages supplémentaires :

Assistance routière 24 heures sur 24¹

- ✓ Remorquage²
- ✓ Déverrouillage des portes
- ✓ Treuillage
- ✓ Survoltage de la batterie
- ✓ Livraison de carburant

Un véhicule de location est offert pendant que votre véhicule est en réparation (40 \$ par jour, jusqu'à concurrence de cinq jours).

Transférabilité

Si vous vendez votre véhicule, la PBM de MINI est transférable au prochain propriétaire privé, moyennant des frais de transfert de 100 \$.

Résiliation

Vous pouvez résilier votre contrat au cours des 30 premiers jours⁴.

DES RÉPARATIONS INATTENDUES PEUVENT ÊTRE NÉCESSAIRES PLUS VITE QUE PRÉVU.

Les bris mécaniques, se produisant lorsque vous vous y attendez le moins, coûtent souvent cher à faire réparer. Grâce à la PBM de MINI, vous pourrez profiter de ce qui suit :

- La quiétude de savoir que votre véhicule MINI est couvert pour plusieurs défaillances de composants et de bris mécaniques.
- Grâce à une couverture transférable à un autre propriétaire privé, vous maximisez la valeur de revente de votre véhicule MINI.
- L'Assistance routière 24 heures sur 24 vous permet de reprendre la route le plus rapidement possible.

